



Nouveau PDQ 9
Un an après l'intégration
des PDQ 9 et 11

14/01/2022

Contexte

Motion visant à créer un sous-poste de police dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce

Lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 28 septembre 2020, monsieur Marvin Rotrand a présenté une « *motion non partisane visant à créer un sous-poste de police dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce dans le contexte de la fusion des postes de police 9 et 11* » (CM20 0954). Suite aux discussions, il a été adopté à l'unanimité : « *que le Conseil municipal invite le Service de police de Montréal à produire une analyse concernant l'ouverture potentielle d'un sous-poste de police dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce dans le cadre des changements apportés à la carte de couverture policière qui entraîne l'intégration des postes de police 9 et 11 et ce, dans les 4 mois suivant l'intégration* » (p.88 du PV de séance). Ce rapport a été déposé aux instances, en mars 2021.

Dans une optique de rigueur, ce rapport constitue une seconde analyse concernant l'ouverture potentielle d'un sous-poste de police dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, un an après l'intégration officielle.

Historique de l'intégration et travaux d'évaluation

L'intégration des PDQ 9 et 11 a été envisagée dès le nouveau schéma de couverture de services en 2007, conformément à l'évaluation d'efficacité de la police de quartier réalisée par Raymond Chabot Grant Thornton en 2002. C'est dans ce contexte que l'intégration des PDQ 9 et 11 s'est inscrite dans la suite de celles des PDQ 24 et 26 de 2019 et des PDQ 37 et 38 de 2014.

Une note d'évaluation « à chaud » de l'intégration des PDQ 9 et 11 a été produite en janvier 2020, quelques mois après l'intégration. Cette note présentait des éléments d'orientation quant à une éventuelle décision d'ouverture d'un sous-poste dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Le présent rapport est une analyse des données, sur 12 mois d'opération.

Réserves méthodologiques

Les résultats présentés dans ce document correspondent à une année de fonctionnement du PDQ 9 intégré (du 1er d'octobre 2020 au 30 septembre 2021). Bien qu'il soit possible d'extraire des tendances à partir d'une année complète d'analyse, un facteur vient à tout le moins en altérer la représentativité :

- L'actuelle période de pandémie COVID-19 avec ses restrictions, confinements et couvre-feux, a une influence sur l'activité criminelle et policière. Il est donc difficile d'affirmer la validité absolue des résultats comparatifs entre plusieurs années, qui sont présentés (même à période de temps équivalente).

L'évaluation du contexte opérationnel

Amélioration du service offert et répartition de la charge de travail

La charge de travail par agent de quartier, telle qu'analysée en février 2020, montrait que dans les PDQ 9 et 11, celle-ci était inférieure à la charge de travail moyenne de l'ensemble des PDQ de l'île. Cependant, la marge relative en force de travail de chaque PDQ, pris isolément, était trop peu importante pour permettre une réorganisation du travail au sein de chaque PDQ. L'intégration des deux PDQ avait pour objet de permettre, dans un objectif d'amélioration du service offert, de dégager une force de travail suffisante pour pouvoir ajuster l'organisation de l'unité.

- C'est ainsi que l'ensemble du territoire du PDQ 9 intégré est couvert pendant la nuit par l'ensemble de l'effectif de ce PDQ depuis le mois d'octobre 2020.

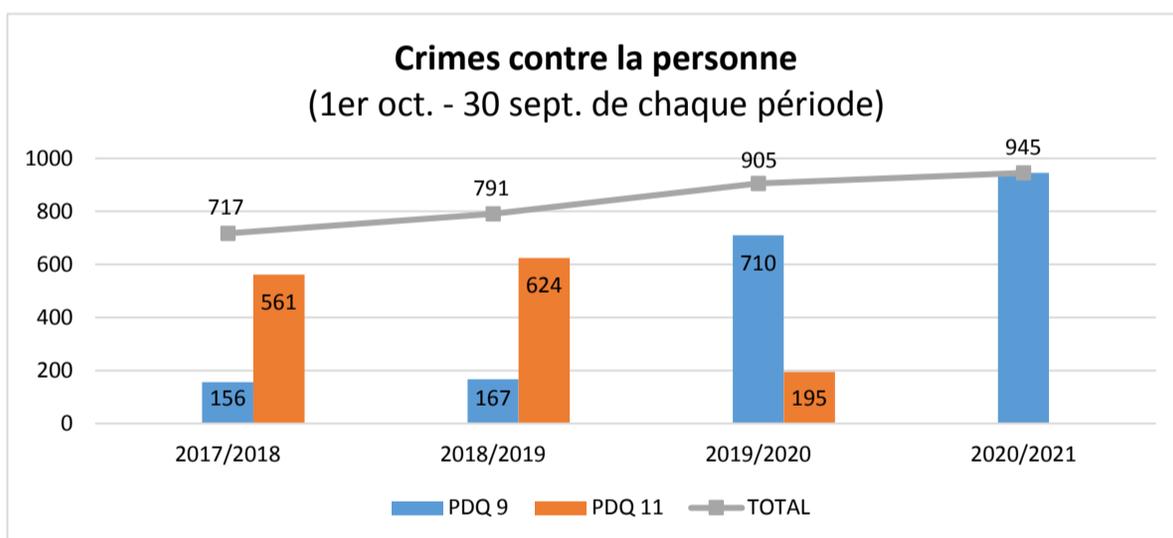
- Grâce à l'intégration, la charge de travail se trouve plus équitablement répartie entre les agents de quartier, ce qui renforce la mobilisation au sein du PDQ 9 intégré et du service en général.
- La marge de manœuvre en force de travail, dégagée par l'intégration, a permis d'affecter deux agents à la nouvelle patrouille pédestre, créée en octobre 2020.
- Le nouveau format général du PDQ 9 a permis de légitimer le recrutement d'une conseillère en développement communautaire, entrée en service en octobre 2020.
- Ce nouveau format devait également permettre de renforcer le module en résolution de problèmes (MAP), ce qui a dû être retardé du fait de la mobilisation générale des effectifs dans le cadre de l'application des règlements sanitaires liés à la COVID-19 ainsi que par un taux d'absence généralisé au sein du SPVM (non lié à l'intégration).
- L'intégration a également été l'occasion d'un redéploiement du réseau local de sécurité qui a débuté aussitôt, en novembre 2020.
- L'ensemble des effectifs opérationnels a été conservé suite à l'intégration; seuls un poste de commandant, un poste de secrétaire et un poste de PIPDQ ont été remis à disposition du SPVM.

Évaluation de l'impact opérationnel de l'intégration des PDQ 9 et 11

Analyse comparée de la criminalité rapportée (source M-IRIS)¹

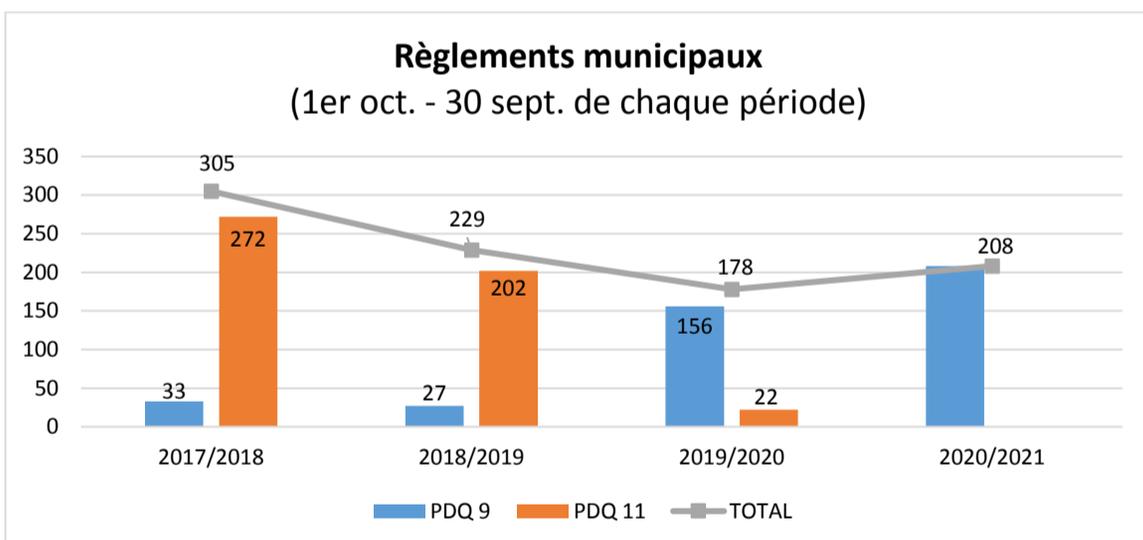
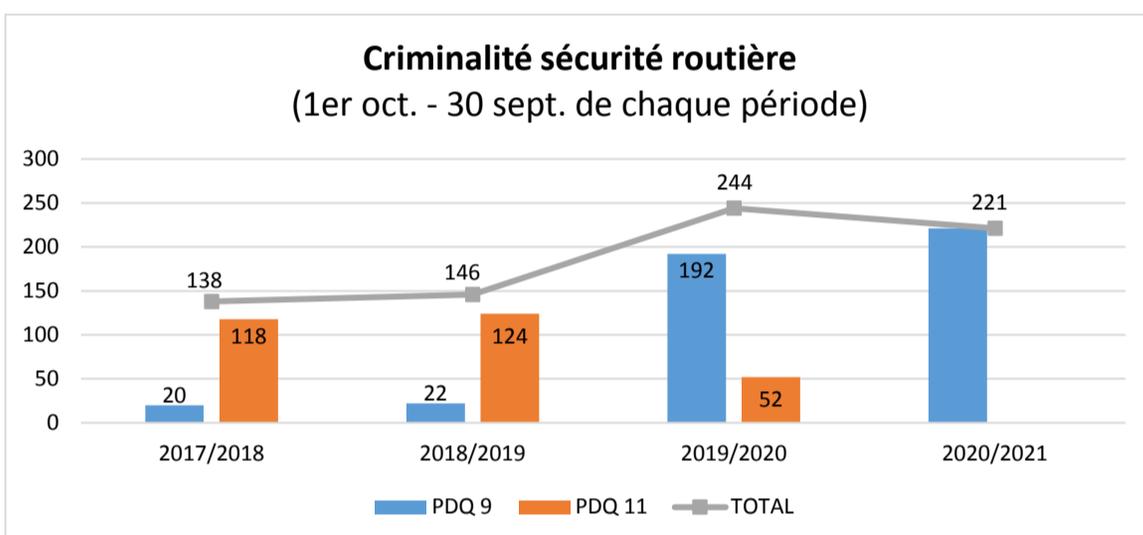
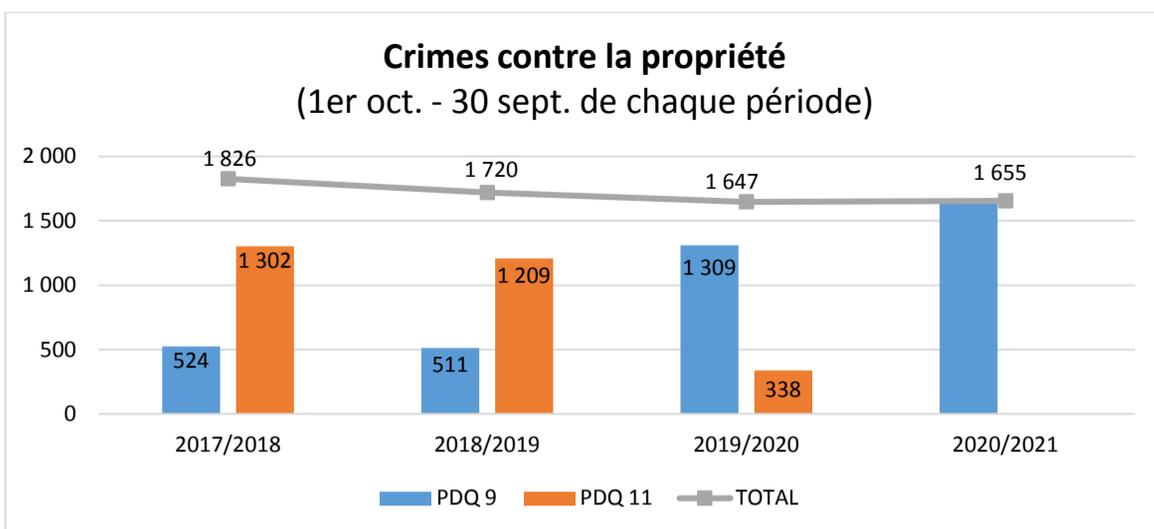
À l'instar de ce qu'il a été possible d'observer dans l'analyse préliminaire, aucune différence significative n'a été relevée au titre des infractions constatées par chacune des unités au cours de la première année suivant l'intégration.

Quatre indicateurs qui correspondent aux données publiées dans le rapport annuel du SPVM sont présentés ci-dessous afin d'illustrer la faible variation des faits constatés².



¹ Les données ont été collectées pour des dates identiques pour chacune des périodes (du 1^{er} octobre au 30 septembre).

² À partir du 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des données associées à chacun des types d'incidents du PDQ 11 ont été compilé sous le PDQ 9, ce qui explique l'inversion de la tendance du nombre d'incidents propre à chacune des unités pour la période 2019/2020.



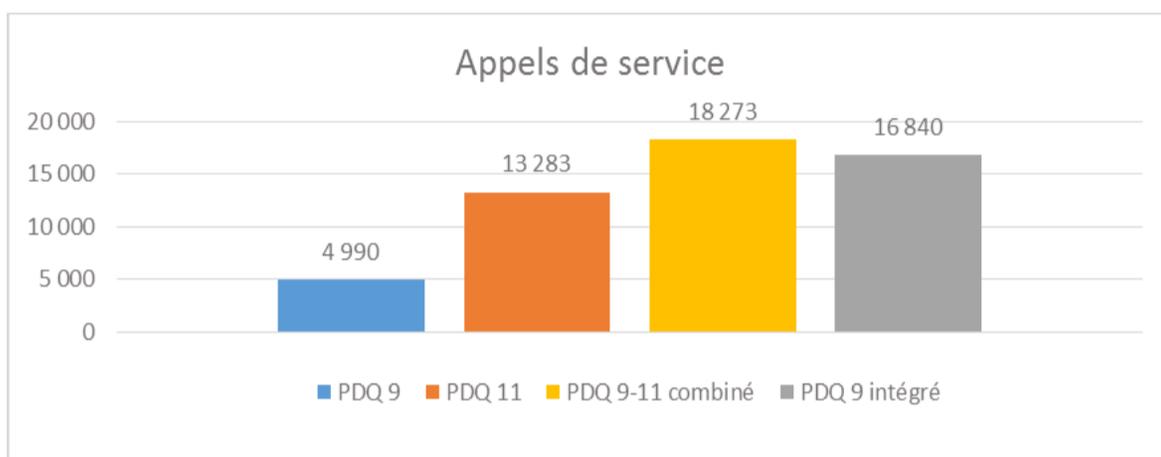
Analyse comparée des appels reçus au 911 (source RAO)³

Depuis l'intégration, le nombre total d'appels du PDQ 9 a plus que triplé (n=16 840) par rapport au nombre d'appels reçus (n=4990) par le PDQ 9 en 2019-2020. Cette augmentation s'explique par le rapatriement des appels provenant de NDG qui étaient auparavant pris en charge par le PDQ 11. Le PDQ 9 intégré a vu son nombre total d'appels (n=16 840) diminuer de 8,5 % par rapport au nombre total d'appels reçus (n=18 273) par le

³ Les données ont été collectées pour des dates identiques pour chacune des périodes (du 1^{er} octobre au 30 septembre).

PDQ 9 et 11 en 2019-2020. L'intégration ne semble pas avoir eu d'impact significatif sur le nombre d'appels logés au 911.

La baisse observée entre le nombre combiné d'appels reçus par le PDQ 9 et 11 et celui du PDQ 9 intégré pourrait en partie s'expliquer par la diminution généralisée du nombre d'appels logés en raison de la pandémie COVID-19 et des mesures sanitaires associées (couvre-feu, confinement, etc.)⁴. L'augmentation de la visibilité policière découlant d'une plus grande robustesse opérationnelle pourrait également expliquer la diminution du nombre d'appels logés au PDQ 9 intégré. La présence plus importante des patrouilleurs sur le territoire est susceptible d'avoir un impact sur la diminution de la criminalité sur le territoire.



Analyse comparée des délais d'intervention sur appel (priorité 1 à 3) (RAO)⁵

L'intégration semble avoir eu un effet variable sur le temps de réponse aux appels de service. Le temps moyen de réponse aux appels de priorité 1 et 2 du PDQ 9 intégré en 2020-2021 est respectivement 4,9 % et 12,1 % plus rapide que le temps moyen de réponse aux appels de priorité 1 et 2 du PDQ 9 en 2019-2020. La tendance s'inverse lorsque nous analysons les appels de priorité 3 alors que le temps moyen de réponse aux appels de priorité 3 du PDQ 9 intégré est 7,4 % moins rapide que celui observé aux appels de priorité 3 du PDQ 9 en 2019-2020. Le temps moyen de réponse aux appels de priorité 1, 2 et 3 du PDQ 9 intégré en 2020-2021 est respectivement 17,1 %, 16,4 % et 21,2 % moins rapide que le temps moyen de réponse aux appels de priorité 1, 2 et 3 du PDQ 11 en 2019-2020. Malgré l'augmentation du temps moyen de réponse du PDQ 9 intégré par rapport au PDQ 11, le temps moyen de réponse aux appels de priorité 1 à 3 du PDQ 9 intégré est tout de même 4,6 % plus rapide que le temps moyen de réponse aux appels de priorité 1 à 3 du SPVM.

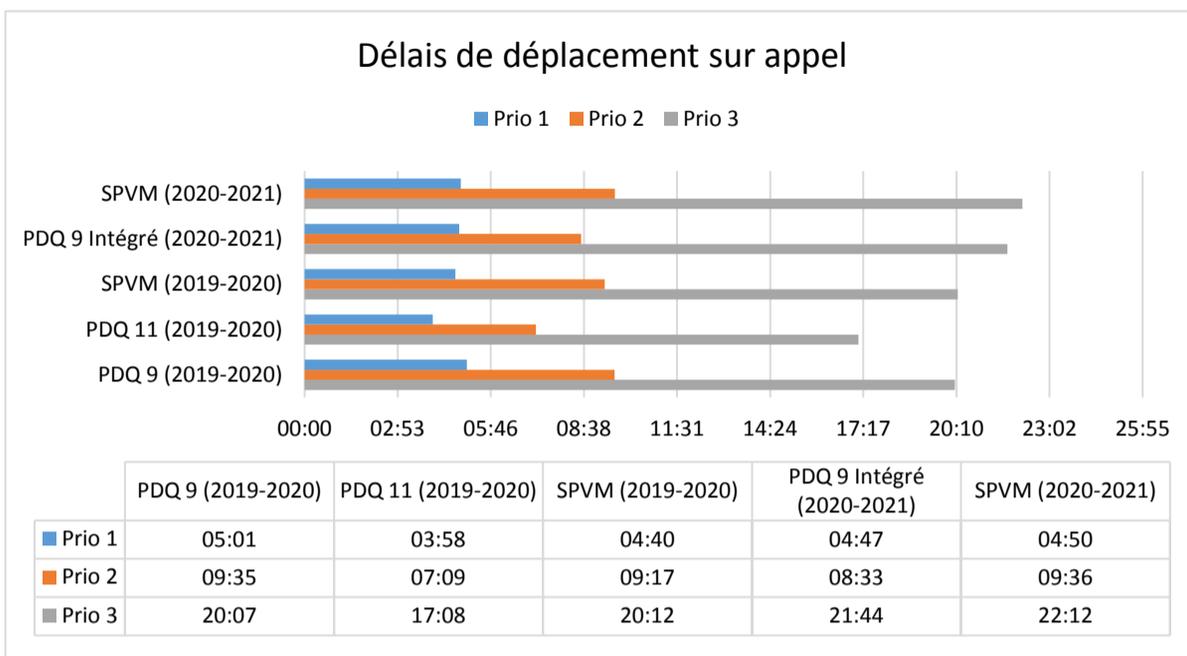
La variation du délai d'intervention sur appel est une résultante normale d'une intégration de PDQ. D'ailleurs, une tendance semblable a été observée suite à l'intégration des PDQ 24-26 en 2019. Tout comme dans le cas présent, la variation s'est avérée non-significative et n'a occasionné aucun bris de service sur le territoire desservi par le PDQ intégré. Différents facteurs pourraient contribuer à la baisse observée du temps de réponse aux appels, dont le temps d'appropriation du nouveau territoire par les patrouilleurs et la position géographique du PDQ, pour ne nommer que ceux-ci.

Le SPVM travaille présentement sur un projet de répartition des appels par proximité susceptible d'améliorer le temps de réponse aux appels de service, et ce, sur l'ensemble du territoire de Montréal. L'objectif de ce programme est la répartition de l'appel de service au véhicule de patrouille le plus près du lieu nécessitant une intervention.

⁴ Voir le bilan annuel du SPVM 2020.

⁵ Les données ont été collectées pour des dates identiques pour chacune des périodes (du 1^{er} octobre au 30 septembre). Les temps de déplacements présentés correspondent au temps entre le moment où les patrouilleurs sont saisis de l'appel et le moment où ils arrivent sur les lieux de l'appel – codes RAO 1011-1012).

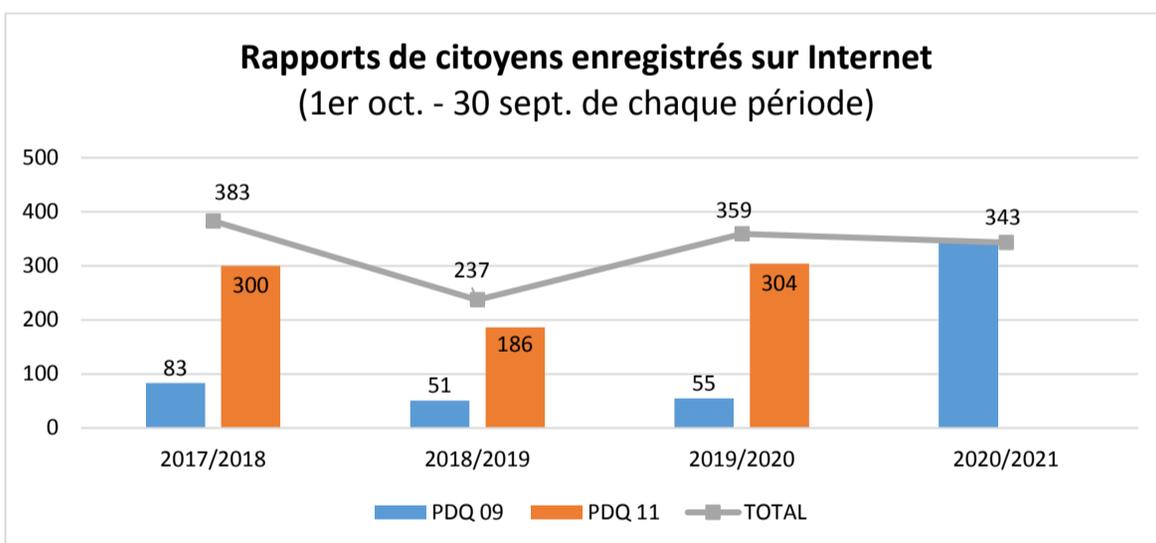
Qui plus est, le délai d'intervention sur appel ne pourrait s'améliorer par l'ouverture d'un sous-poste dans NDG, car les policiers qui y seraient affectés ne répondraient pas aux appels de service, mais auraient plutôt pour tâches d'accueillir les citoyens au comptoir.



Analyse comparée du nombre de rapports rédigés sur le site Internet du SPVM (CRRE)⁶

Sur les quatre périodes analysées, les données relatives au nombre de rapports en ligne s'inscrivent dans une variabilité normale (330,5 rapports par période en moyenne).

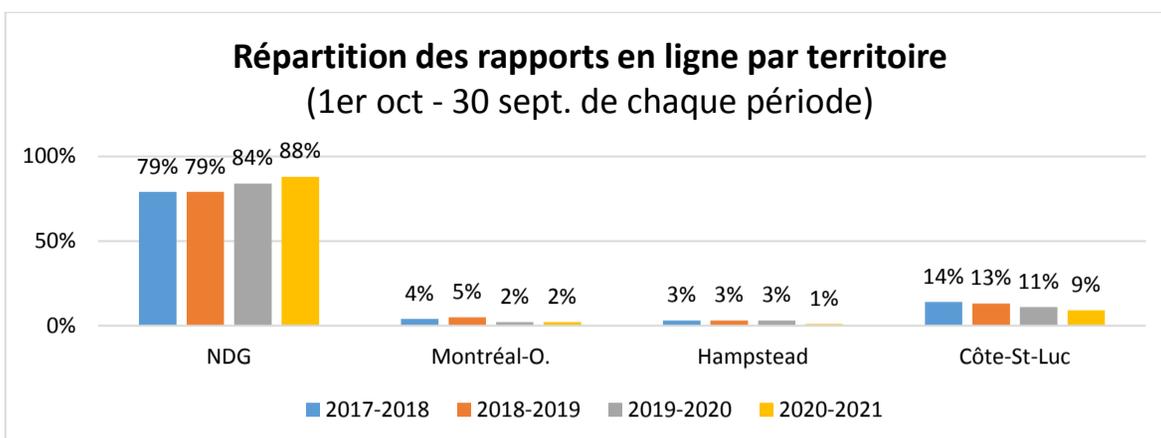
L'augmentation relative qui avait été observée dans l'évaluation préliminaire ne s'est pas confirmée. La tendance générale est maintenue sans variation significative.



Tout comme l'analyse préliminaire avait permis de le constater, l'intégration n'a pas eu d'effet significatif sur la proportion de rapports produits en ligne, par territoire⁷. Sur une moyenne annuelle de 330 rapports en ligne, le graphique permet de constater que le quartier de NDG représente en moyenne 83 % de ceux-ci, Montréal-Ouest 3 %, Hampstead 2,5 % et Côte-Saint-Luc 12 %. La fermeture du PDQ 11 n'a donc pas eu d'effet significatif sur la tendance des citoyens à contacter le SPVM via Internet.

⁶ Les données ont été collectées pour des dates identiques pour chacune des périodes (du 1^{er} octobre au 31 septembre). Les données pour la période 2020-2021 sont provisoires.

⁷ L'analyse préliminaire présentait les données de l'ensemble de l'arrondissement de CDN-NDG. Ici, les données spécifiques à NDG ont été isolées afin de présenter un portrait plus représentatif de la situation.



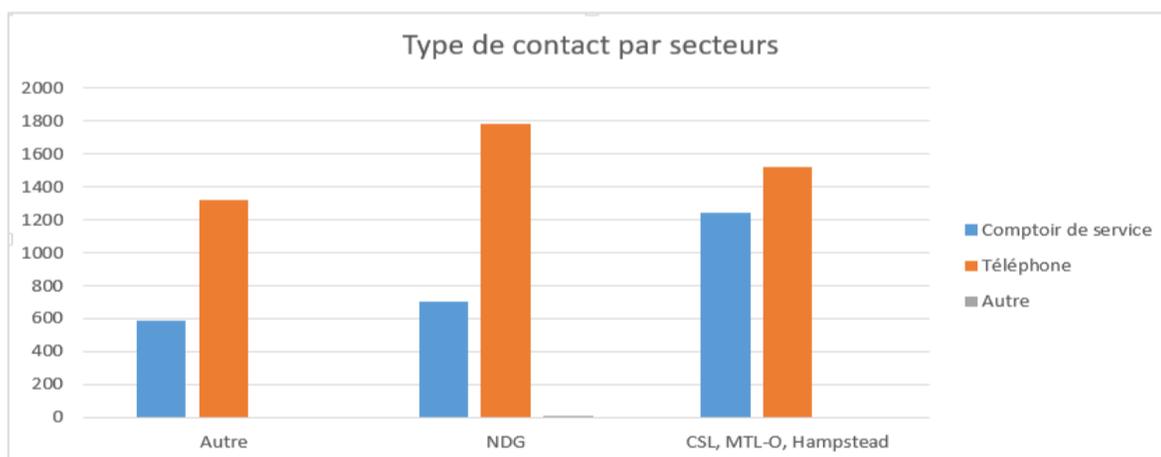
Fréquentation du comptoir de service du PDQ 9 intégré

Au PDQ 9, le comptoir de service est accessible à la population de 9h00 à 19h00, tous les jours de la semaine. Du 1er décembre 2020 au 28 septembre 2021⁸, le PDQ 9 intégré a été contacté 8 564 fois : dans 35,6 % des cas lors d'une visite physique (3 050 fois) et dans 64,4 % des cas par téléphone (5 514 fois). Parmi les 3 050 personnes qui se sont déplacées au comptoir de service :

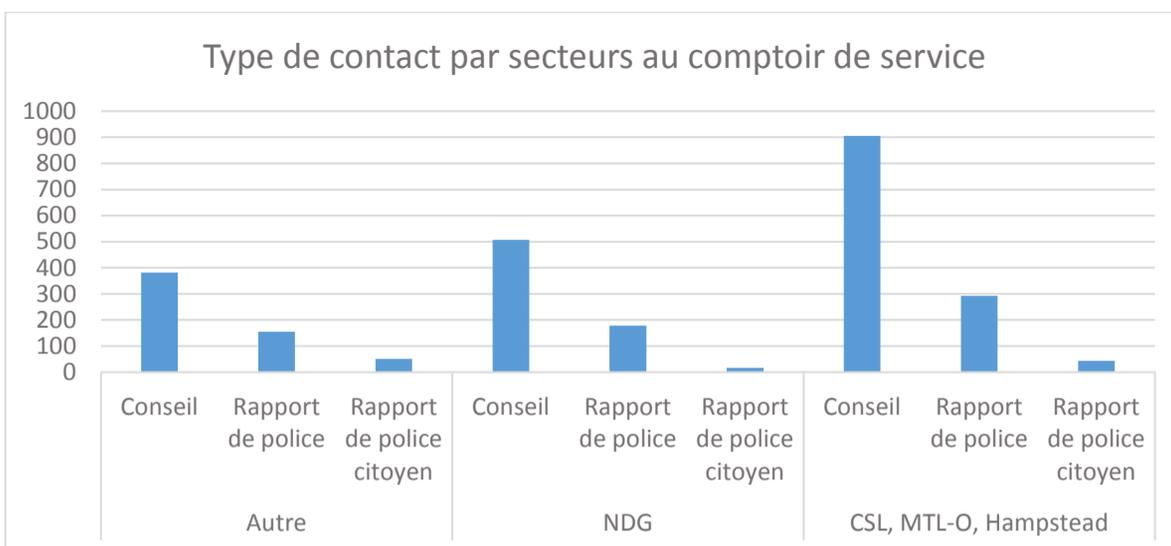
- 70,0 % sont venues pour une demande de conseils (2 128 fois);
- 25,4 % sont venues pour un rapport citoyen (774 fois);
- 4,5 % sont venues pour un rapport général rédigé par un policier (137 fois).

Parmi les trois types de contact ci-dessus, seul le rapport général rédigé par un policier nécessite la présence physique du citoyen au poste de police.

40,7 % des demandes au comptoir proviennent des habitants Côte-Saint-Luc, Hampstead et Montréal-Ouest alors que 23,1 % proviennent de Notre-Dame-de-Grâce. 19,3 % des personnes qui se présentent au PDQ 9 ne sont pas habitants du territoire du PDQ 9.



⁸ La compilation des données relatives à la fréquentation du comptoir de service a débuté un mois après l'intégration, soit le 1^{er} décembre 2020, et s'est échelonnée jusqu'à la date officielle d'intégration, soit le 28 septembre de l'année suivante.



Charge de travail liée aux appels de service (priorité 1 à 3)

La répartition des appels au PDQ 9 intégré est, en moyenne, de 147 appels par patrouilleur par année. Ceci est inférieur à la répartition du nombre moyen d'appels par patrouilleur par année du PDQ 9 (n=175) et semblable à celle du PDQ 11 (n=148) en 2019-2020.

L'ajout d'effectif policier au sein du PDQ 9 intégré pourrait expliquer en partie la diminution de la charge de travail par patrouilleur. Cette diminution de la charge de travail des effectifs policiers ajoute une flexibilité qui a pour effet de débloquer du temps pour la production d'activités proactives (activités de prévention, sécurité routière, etc.) permettant une meilleure offre de service.

Données 2019-2020 (prio 1 à 3)	Nombre d'appels	Nombre d'agents de quartier	Proxi de la charge de travail / agent / an
PDQ 9	4 364	25	175
PDQ 11	9 912	67	148
Données 2020-2021 (prio 1 à 3)	Nombre d'appels	Nombre d'agents de quartier	Proxi de la charge de travail / agent / an
PDQ 9 intégré	13 532	92	147

Maintien et renforcement des capacités de proximité et de prévention

Activités des agents sociocommunautaires

Le fait que les deux agents sociocommunautaires de l'ancien PDQ 9 et que les deux agents sociocommunautaires de l'ancien PDQ 11 aient été maintenus au sein du PDQ 9 intégré, a permis qu'ils conservent leurs secteurs géographiques respectifs. Ils continuent donc d'offrir les mêmes services aux écoles, aux organismes et aux citoyens de chaque territoire. La flexibilité générée par cette mutualisation permet aujourd'hui d'offrir un service cinq jours par semaine sur l'ensemble du territoire du PDQ 9, ce qui n'était pas possible avec seulement deux agents sociocommunautaires séparés (du fait des congés, formation, etc.). Cette mutualisation des ressources a entre autres permis :

- d'organiser rapidement des opérations de sécurisation de la population du secteur desservi (porte-à-porte, rencontres, appels téléphoniques, etc.);
- de participer au redéploiement du réseau local de sécurité du PDQ 9 intégré en réunissant les organismes communautaires des différents arrondissements.
- de partager des informations et enjeux du secteur de manière plus fluide, rapide et efficace (criminalité, projets, outils de prévention, transfert de connaissances, etc.)

L'équipe de quatre agents sociocommunautaires permet également une mise en commun des effectifs, contacts, partenaires et expériences dans la mise en place de stratégies

corporatives de plus grande envergure telles que des actions de renforcement du sentiment de sécurité des citoyens en lien avec les incidents de violence par armes à feu sur le territoire montréalais.

Activités de la conseillère en développement communautaire

Depuis son arrivée en poste en octobre 2020, la conseillère a largement œuvré pour la création du nouveau réseau local de sécurité en analysant les enjeux locaux de sécurité ainsi que le tissu partenarial élargi, en développant, entre autres, une infolettre trimestrielle, en traduisant des communiqués officiels et en offrant des ateliers d'information du SPVM aux partenaires (politique sur les interpellations, stratégie de lutte contre les violences armées). Elle a également soutenu les activités de solidarité du PDQ auprès des organismes communautaires (fêtes, sensibilisation), participé à diverses instances de concertation et consultations locales, provinciales et fédérales et soutenu les organismes locaux dans leurs démarches de projets avec le PDQ 9. La conseillère participe aux diverses cellules d'urgence et/ou de crise mises sur pied par l'arrondissement et autres partenaires en réponse à des situations ponctuelles (pandémie, itinérance, froid intense, violence arme à feu); ceci permet de renforcer le transfert d'information rapide entre l'arrondissement et le SPVM.

À titre corporatif, la conseillère a également contribué à la mise sur pied d'une communauté de pratique entre conseillers en développement communautaire au sein du SPVM, regroupement qui est périodiquement sollicité par diverses équipes multidisciplinaires et instances corporatives ainsi que par le Ministère de la Sécurité publique du Québec.

Activités de sécurité routière

Les cinq agents de quartier en sécurité routière (AQSR) ont été maintenus et regroupés au sein du PDQ 9 intégré. Ils ont conservé les mêmes responsabilités géographiques et continuent d'être directement en contact avec les partenaires et leur population locale. Cette équipe plus robuste permet davantage d'autonomie pour répondre à des événements de plus grande envergure comme des accidents graves ou pour conduire des opérations plus complexes qui exigent de se concerter avec des partenaires afin de déployer des solutions durables.

Il est possible de constater qu'entre le mois d'octobre 2020 et septembre 2021, le PDQ 9 intégré a émis 41,9 % plus de contraventions (n=20 067) que les PDQ 9 et 11 combinés (n=14 140) entre le mois d'octobre 2019 et septembre 2020. Cela peut s'expliquer en partie par le rapatriement des patrouilleurs du PDQ 11 au sein du PDQ 9. Ce rapatriement permet de libérer des effectifs afin répondre aux enjeux généralisés de sécurité routière sur le territoire et ainsi produire plus d'opérations relatives au Code de la sécurité routière.

Patrouille pédestre

L'intégration des postes à l'automne 2020 a permis la mise en place d'une patrouille pédestre permanente composée de deux agents – l'une des trois seules au SPVM. Cette équipe, qui a sillonné quotidiennement le secteur, a contribué à renforcer le sentiment de sécurité des citoyens, commerçants et partenaires en identifiant et en s'impliquant directement dans la résolution de problématiques du secteur : cohabitation urbaine, personnes en situation de vulnérabilité, utilisation et partage de l'espace public, insalubrité et précarité résidentielle, incivilités dans le transport public, etc. En plus d'agir directement en matière de prévention et de relation d'aide, ils ont développé une meilleure connaissance des enjeux et développé une relation de confiance avec de nouveaux acteurs locaux. À titre d'exemple, un enjeu de « taxage » a été soulevé par une direction d'école aux abords du métro Villa-Maria à la sortie des classes. La présence accrue, les activités de prévention et les liens rapides avec nos équipes spécialisées auront permis de résoudre cet enjeu avant qu'il ne prenne de l'ampleur.

Conclusion : avis défavorable à l'ouverture d'un sous-poste

Il ressort des résultats présentés :

- L'analyse de la criminalité et des enjeux de sécurité publique (outre une volatilité normale) ne démontre pas que l'intégration du PDQ 11 au PDQ 9 ait eu un impact négatif sur le territoire.
- L'analyse des différents moyens de communication utilisés par les citoyens pour contacter le PDQ 9 intégré ne démontre pas que la fermeture du comptoir du PDQ 11 ait été préjudiciable.
- Le maintien des effectifs opérationnels et leur rassemblement au sein du PDQ 9 intégré a permis davantage d'équité dans la charge de travail, une meilleure couverture des nuits, le développement d'une patrouille pédestre permanente et la reprise d'un réseau de sécurité local.
- Le maintien des effectifs de proximité (agents sociocommunautaires et AQSR) et leur intégration au nouveau PDQ 9 ainsi que leur renforcement par le recrutement d'une conseillère en développement communautaire et la création d'une patrouille à pied démontrent que le SPVM parvient à tenir son engagement consistant à offrir un meilleur service à la population.
- Sur le long terme, le SPVM contribue à la demande faite de rationaliser ses coûts de fonctionnement, le coût de location de l'ancien PDQ 11 représentant à l'époque près de 254 000\$ par an (incluant chauffage, entretien et sécurité). L'ouverture d'un sous-poste engendrerait des dépenses supplémentaires, ce qui vient à l'encontre de l'objectif de rationalisation des coûts.

Les présentes conclusions sont essentiellement les mêmes que celles avancées dans la première analyse effectuée en début d'année 2021. Effectivement, un second comptoir de service sur le territoire du PDQ 9 intégré serait forcément situé en dehors d'une enceinte policière, ce qui, pour des raisons de sécurité, nécessiterait la présence systématique de quatre agents. Afin de pouvoir ouvrir de 9h00 à 19h00, et en tenant compte des absences réglementaires, l'actuel PDQ 9 devrait donc mobiliser en permanence au minimum quatre agents. La réponse aux appels restant la priorité du SPVM en termes de sécurité publique, le PDQ 9 serait contraint de réaffecter certains agents accomplissant des fonctions de proximité (patrouille pédestre) et de prévention, à l'ouverture de ce nouveau comptoir.